



# ASSEMBLEE GENERALE

5 OCTOBRE 2000

C O N S E I L  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME ET  
DE L'ENVIRONNEMENT  
19 avenue Jean Moulin B.P.48  
39002 Lons-le-Saunier Cedex  
Tél. : 03. 84. 24. 30. 36  
Fax : 03. 84. 24. 63. 89  
[caue39@fncaue.asso.fr](mailto:caue39@fncaue.asso.fr)

## RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 1999

1999, une année ordinaire embellie à l'occasion des différentes manifestations qui ont marqué les 20 ans du C.A.U.E., faisant oublier un instant que si le cap est clairement fixé il reste à atteindre.

Dans le rapport de l'année dernière je traçais l'avenir du C.A.U.E. en terme de moyens financiers, en personnels, en locaux. Je vais rapidement faire le point aujourd'hui :

### 1 - Les finances

#### *a / L'évolution de la T.D.C.A.U.E. :*

Je vous proposais un budget prévisionnel 99 en pleine continuité du précédent. Il n'y a pas eu de surprise marquante puisque le résultat est en équilibre, comme vous pourrez le constater tout à l'heure.

Je dois vous faire remarquer que, pour la première fois, notre T.D.C.A.U.E. a cessé de diminuer comme elle le faisait depuis 4 ans, et qu'elle a atteint le montant de 1 193 830 F. dépassant de 10 000 F. le chiffre "record" de 1996 ; c'est une évolution ascendante encourageante qui s'est confirmée au cours du premier semestre 2000 puisque, fin juin, nous avons une avance de 300 000 F. sur la même période 1999 et, pour la première fois, la Taxe effectivement perçue atteint (et dépasse même) le montant de la Taxe calculée sur le semestre de référence (antérieur de 18 mois) : 825 969 F. pour 816 257 F., avec des augmentations successives de 24, 26 et 25 % d'un semestre sur l'autre.

Cela signifie que le bâtiment va mieux c'est certain, mais aussi que le nouveau mode de calcul de la D.D.E. est effectivement plus fiable qu'auparavant. Mais gardons nous bien d'un optimisme béat. Il y a des lendemains qui déchantent...

#### *b / La garantie du Conseil Général :*

C'est pour cela que j'avais demandé à l'Assemblée Départementale de nous garantir un niveau stable de la Taxe fixé à 1 200 000 F. jusqu'en 2004 et de 1 400 000 F. à partir de 2005. Cette garantie nous a été accordée à l'unanimité et je tiens à remercier ici l'ensemble de mes collègues pour la confiance qu'ils manifestent dans l'avenir du C.A.U.E..

#### *c / L'élargissement des ressources des C.A.U.E. au niveau national :*

Je cite la Direction de l'Architecture : "*Dans le cadre des travaux de réforme de la Loi sur l'architecture, un groupe de travail spécifique a été constitué et après réflexion portant sur les missions des C.A.U.E., ce groupe a conclu à la nécessité de conforter les missions reconnues aux C.A.U.E. et a souhaité qu'un deuxième groupe de travail formule des propositions à la Ministre sur le financement des C.A.U.E..*"

*En effet, la question des ressources des C.A.U.E. ne peut être dissociée des missions qui leur sont allouées, les premières étant pour l'instant très insuffisantes par rapport aux secondes.*

*La volonté de conforter le rôle des C.A.U.E. dans l'émergence d'une véritable politique architecturale, de la ville et des paysages dans notre pays, ne peut se traduire que par une assurance de ressources pérennes, stables et suffisantes pour assurer ces missions."*

Comme vous le voyez, tous les indicateurs sont "au vert", nous avons de bonnes raisons d'être optimistes mais il nous faut être patients car si la Loi voit le jour en début d'année prochaine, ses effets se feront sentir avec un certain temps de décalage, c'est à dire en 2002 probablement.

## **2 - Le personnel**

Nous avons prévu la création de 3 emplois-jeunes : 1 graphiste et 2 animateurs de territoire. La demande concernant le poste de graphiste a été faite à la fin de l'automne. Sa création a été effective le 15 février 2000. Nous avons embauché Serge SAUVONNET objecteur jusqu'alors. Il a donné sa démission cet été et a été remplacé par Cati PEREZ que nous avons sélectionnée parmi une dizaine de candidats ; elle a le profil exact que nous nous recherchions : B.T.S. Communication Visuelle + 1 an de spécialisation sur logiciels de P.A.O..

Notre demande pour les deux autres postes (architecte et paysagiste) faite au printemps a été refusée par le Préfet après une beaucoup trop longue procédure (réponse officielle début août) et à partir de critères qui nous échappent. Je ne désespère pas d'avoir gain de cause, au moins pour le poste de paysagiste et nous devons trouver une solution pour le poste d'architecte si nous voulons prétendre répondre aux attentes locales qui se sont confirmées dans le courant du premier semestre 2000.

Ainsi dans le cadre de la Charte Environnement des Hautes Vallées de l'Ain qui concerne 39 communes, les deux intercommunalités Ain-Angillon et SIDANEP nous ont confié le même travail d'inventaire, de restitution et de sensibilisation que celui que nous menons dans le Pays des Lacs.

Dans le courant du premier semestre 2000, d'autres thèmes sont également apparus qui visent d'avantage les collectivités en temps que maîtres-d'ouvrage: requalification urbaine de villages, toujours à un niveau intercommunal, requalification des abords de fruitières (au niveau départemental), avec une finalité d'amélioration et de valorisation du cadre de vie et de l'attractivité des territoires.

Ce sont bien ces missions d'accompagnement qui ont été reconnues comme spécifiques des C.A.U.E. pour tous les partenaires du groupe de travail de la DAPA et que l'Etat souhaite nous voir développer en renforçant notre financement. Nous sommes donc parfaitement en phase avec le contexte national.

### 3 - Les locaux

Le projet de construction de locaux pour le C.A.U.E. dans l'enceinte du Conseil Général, que nous avons posé d'emblée dans un cadre plus large en proposant un schéma global d'extension, a effectivement rencontré la nécessité d'envisager de nouveaux locaux pour répondre à l'extension ou à la création de certains services du Département, ce qui ne simplifie pas la prise de décision officielle de l'Assemblée Départementale.

Nos locaux s'avérant de plus en plus inadaptés (le renforcement différé de l'équipe étant positif de ce point de vue), nous devons mettre un projet sur les rails avec une échéance précise. C'est pourquoi, j'ai adressé un rapport à ce sujet au conseil général afin qu'une position claire soit prise d'ici la fin de l'année et en tous cas avant les prochaines échéances électorales.

#### Le C.A.U.E., au coeur de la Maison Départementale de l'Architecture.

J'ai rappelé que l'enjeu de nos locaux ne résidait pas seulement à reloger le C.A.U.E. dans de meilleures conditions, mais d'en faire une maison départementale de l'Architecture et de l'Environnement.

Développement durable, Haute Qualité Environnementale, sont des concepts qui nécessitent que l'on croise aujourd'hui, des approches traditionnellement sectorisées, menées au sein de services relativement autonomes qui continuent de fonctionner indépendamment les uns des autres.

La prise de conscience de la transversalité des problèmes environnementaux et la nécessaire globalité d'une réflexion pour le long terme doit prendre corps dans un lieu nouveau, bien identifié de tous, libre de toute tutelle directe ; un centre de ressources, d'expositions et de débats, ouvert aux particuliers, aux enseignants (et à leurs élèves), aux professionnels, aux élus, et à tous les partenaires institutionnels ; un lieu de communication permanente, de savoir, de méthode et de mémoire, où tous les éléments de connaissance des territoires pourront être centralisés, mis à jour, constituant ainsi un outil indispensable pour tous les aménageurs locaux.

C'est un projet ambitieux, une quatrième dimension dans laquelle le C.A.U.E. pourrait se projeter.

N'est-ce pas, en effet, la vocation fondamentale du C.A.U.E. que d'être à l'avant garde du mouvement, à la rencontre des savoir-faire, pour faire avancer les pratiques et les mentalités, notamment par la mise en place des outils conviviaux de notre temps, les seuls susceptibles de collecter de manière exhaustive, de synthétiser et de restituer objectivement tout ce que les décideurs ont besoin de connaître pour décider en connaissance de cause, à long terme, et dans l'intérêt général.

## LES ACTIVITES 1999 EN CHIFFRES

### 1 / CONSEILS AUX PARTICULIERS ET AVIS SUR P.C. : 407

- \* Avis sur P.C. : 176 dossiers
- \* Consultations particuliers : 231 (permanences mercredi et vendredi matin)
  - 1 / dont 103 sur bâtiment existant = 45%
    - 76 sur projets de construction neuve (ou récentes) = 33%
  - 2 / dont 43 concernent des conseils couleurs (sur place)
    - 23 des bâtiments agricoles = 10%
    - 4 des bâtiments industriels = 6%
    - 14 des annexes à l'habitation = 6%
    - 28 des constructions en bois = 12%

### 2 / CONSEILS-ETUDES COMMUNES OU STRUCTURES INTERCOMMUNALES : 46

- 3 : Restructuration de bâtiments communaux : Montmorot, Chaux des Crotenay, Géraise.
- 3 : Diagnostics espaces publics : Lons-le-Saunier, ASSIP (Vévy - Bonnefontaine)
- 23 : Conseils ponctuels : Le Louverot, Valempoullières, Arinthod, Ounans, Champagnole (3), Maisod, Lons-le-Saunier, Macornay, District Lédonien, Foncine le Haut, Viry, Ardon, Villard Saint Sauveur, Clairvaux les Lacs, Cramans, Val d'Epy, Saint-Aubin, Sermange, Sirod, Aiglepierre, Saint Amour.
- 9 : Suivis d'études antérieures : La Rixouse, Perrigny, Saint-Lupicin, Saint Amour, Clairvaux les lacs, Tavaux, Trenal, Ménétrux en Joux, Mont-sous-Vaudrey.
- 2 Etudes globales : Charte Patrimoine Pays des Lacs et Charte Environnement Hautes Vallées de l'Ain
- 6 : Coloration façades
  - 2 - Etudes générales : Montmorot, Tavaux.
  - 4 - Suivis : Tavaux, Val d'Amour, Saint Lupicin, Lavans les Saint-Claude.

### 3 / SENSIBILISATION - FORMATION

#### 1 / Université Ouverte Lons

- Atelier d'Architecture "le Corbusier" : 23 février - 16 mars
- Voyage "le Corbusier" : La Tourette - Firminy le 24 avril

#### 2 / Parcours diversifiés : 4 collèges : Poligny, Champagnole, Orgelet et Dole

- Voyages : Orchamp le 25 mars, Vezelay le 11 mai

#### 3 / Collège Saint-Exupéry Lons : Diaporama Habitat rural le 2 décembre

#### 4 / L.E.P. Mancy : Aménagement du foyer

#### 5 / Stage I.U.F.M. : Architecture Publique les 7 et 10 juin avec visite de la B.C.P. et du Conseil Général

#### 6 / Signal Bois à Dampierre : Concours pour la Communauté de Communes - classe ATIBA (faculté de Besançon, visite sur place avec les élèves, organisation et jury le 21 mai.

#### 7 / Soirée Bois : "Des Tropiques au Jura, la gestion de la forêt" en collaboration avec la F.D.E.J. le 29 octobre au Conseil Général.

#### 8 / Voyages d'Architecture :

28, 29 avril : Lucerne, Bâle , Strasbourg

22, 23 24 octobre : Barcelone .

17 novembre Soirée Barcelone Salle de l'Ecureuil à Lons

#### 9 / Journée "Elus, Maîtrise d'Ouvrage Publique et Responsabilité" le 10 novembre au Conseil Général et à Domblans (visite Salle des Fêtes)

#### 10 / Palmarès Départemental de l'Architecture, au Conseil Général :

- Exposition du 10 au 18 novembre
- Remise des Trophées le 18 novembre
- Anniversaire du C.A.U.E. : "20 ans"

#### 11 / P.N.R. du Haut-Jura : formation des animateurs, classes patrimoine avec le C.P.I.E. à Bellecombe le 23 novembre.

#### 4 / SUIVI D' ACTIONS SPECIFIQUES

Nouvelles :

- P.N.R. du Haut-Jura : Guide méthodologique
- A.D.I.L. : Guide logement "10 conseils pour bien concevoir sa maison"

Suivis :

- Parcours diversifiés
- Atlas des Paysages : coordination
- Abords des bâtiments agricoles - G.V.A. de Champagnole
- Fiches-Conseils Petite Montagne
- Journée "Insertion Paysagère des bâtiments agricoles à Chisséria (Petite Montagne)

#### 5 / TRAVAUX SPECIFIQUES EN COURS

- Atlas des Paysages :  
Niveau 3 : 80%
- Fiches Sensibilisation Pays des Lacs (4 pages) : présentées
- Réalisation des Trophées du Palmarès d'Architecture (avec la collaboration du Lycée du Bois de Mouchard)

#### 6 / FORMATION DE L'EQUIPE PERMANENTE

- Management des petites structures à Paris (AFPOLS) : les 13, 14 et 15 janvier (Directeur)
- Pédagogie scolaire à Paris (FNCAUE) : les 6 et 7 avril (1 architecte)
- Documentaliste à Paris (FNCAUE) : le 31 mai

## 7 / DIVERS

- Comité de pilotage "Atlas des Paysages" à Besançon (DIREN, Conseil Régional, CAUE 25/39/70)
- Comité technique PNR (Action Leader-Tavaillons) : 1<sup>er</sup> Septembre
- Comité technique 1% paysage A39
- Comité technique et Comité de pilotage des Chartes Environnement :
  - \* Pays Dolois
  - \* Jura-Nord
  - \* Pays des Lacs
- Suivi D.D.E. : Services "Lotissements"
  - groupe de travail avec les architectes
  - coordination Architecte Conseil
  - Coordination Paysagiste Conseil
  - groupe de travail : Politique de l'Etat en matière d'Urbanisme
- Conférences Patrimoines de la D.R.A.C. (tous les deux mois)
- Conférence Technique Permanente de la Fédération Nationale (tous les deux mois)
- Colloque d'Arc et Senans le 7 avril
- Présentation D.R.A.C. "Patrimoine Industriel du Jura" au Carcom à Lons le 21 avril
- Contrat de Plan Etat-Région au Lycée Agricole Montmorot le 20 Avril
- Assises Départementales du Tourisme à Clairvaux les Lacs le 10 mai
- Journée sur les Chartes Paysagères D.D.A.F. le 12 Mai
- Université d'été des C.A.U.E. les 26, 27 et 28 août à Prénovel : Organisation (hébergement, repas, visites) pour la Fédération Nationale
- Forum des Associations à Mont-sous-Vaudrey le 25 septembre
- Conférence Départementale "Environnement" du Conseil Général le 27 septembre
- Journée Politique de l'Environnement des Départements à Juraparc le 25 octobre
- Soirée "Bois Energie" du Conseil Général à Saint-Lupicin le 23 novembre
- Jury de Concours : Lons-le-Saunier le 13 septembre + O.P.A.C. Montmorot le 1<sup>er</sup> Décembre
- Assemblée Générale de l'Association des Maires du Jura le 18 décembre.

**RESULTAT 1999 - BUDGET PREVISIONNEL 2000**

**CHARGES D'EXPLOITATION**

	Prév.1999	Réal 1999	Prév.2000
<b>1/CONSOMMATION</b>			
<b>    PROVENANCE TIERS</b>	<b>496.600</b>	<b>599.502,11</b>	<b>414.300</b>
<b>a/ Achats non stockés</b>	<b>65.000</b>	<b>60.618,56</b>	<b>63.000</b>
- Electricité	20.000	21.149,26	21.500
- Fourn. entretien équipement	6.000	908,35	1.500
- Fourn. administr.	35.000	33.043,95	34.500
- Pellicules	4.000	5.517,00	5.500
<b>b/ Services extérieurs</b>	<b>58.600</b>	<b>39.288,59</b>	<b>26.300</b>
- Indemnités objecteurs	36.400	23.019,25	
- Indemnités stagiaires	6.000		10.000
- Crédit-bail (Saxo)	16.200	16.269,34	16.300
<b>c/ Autres</b>	<b>373.000</b>	<b>499.594,96</b>	<b>325.000</b>
. Location immobilière	32.000	32.489,69	33.000
. Entretien matériel	4.500	6.779,46	7.000
. Entretien véhicule	4.500	6.855,47	8.000
. Assurances	7.000	6.522,00	7.000
. Abonnements	5.000	4.114,00	5.000
. Achats livres, vidéo + Doc.	5.000	4.558,89	5.000
. Développement photos	6.000	5.738,60	6.000
. Achats plans	500	2.407,00	2.500
. Photocop./Tirages plans	500	72,36	-
. Atlas des Paysages	84.000	95.233,62	64.000
Unisfère	53.000	52.719,08	-
Stagiaire	6.000	5.504,00	-
Object.Graph.		30.457,54	15.000
Frais Fourn.	5.000	6.553,00	5.000
Repro.	20.000		4.000
Edition			40.000
. Honoraires (comptable+Aricia)	18.000	21.817,20	24.000
. Exposition	25.000	Cf Récep.Of.	20.000
. Fiches conseils	60.000	-	40.000
. Guide PNR	20.000	6.632,62	10.000
. Dons-Pourboires	1.000	1.210,50	1.000
. Séminaires-Colloques	9.000	35.632,00	10.000
. Missions du personnel	8.000	15.044,25	20.000
. Formation	5.000	13.019,00	10.000
. Réceptions internes	2.000	7.700,98	2.000
. Réceptions officielles	15.000	47.287,35	2.000
. Voyages organisés	25.000	149.053,91	12.000
. Timbres	10.000	11.540,22	10.000
. Téléphone	11.000	13.539,84	13.000
. Cotisation (FNCAUE)	15.000	12.346,00	13.500

<b>RESULTAT 1999 - BUDGET PREVISIONNEL 2000</b>
---

**CHARGES D'EXPLOITATION (suite)**

	Prév.1999	Réal 1999	Prév.2000
<b>2/ IMPOTS ET TAXES</b>	<b>48.400</b>	<b>55.010,00</b>	<b>56.250</b>
- Taxes sur salaires	45.400	53.270,00	54.500
- Taxe Formation Habitat	2.500	1.240,00	1.250
- Taxe véhicule	500	500,00	500
<b>3/ CHARGES PERSONNEL</b>	<b>1.140.000</b>	<b>1.146.253,89</b>	<b>1.306.000</b>
<b>Salaires nets</b>	<b>652.000</b>	<b>650.239,28</b>	<b>739.000</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>488.000</b>	<b>496.014,61</b>	<b>567.000</b>
. URSSAF			
. CIRSIC			
. CIRCIA			
. UAP			
. ASSEDIC			
. Médecine du Travail			
<b>4/ CHARGES FINANCIERES</b>	<b>7.000</b>	<b>5.312,57</b>	<b>5.000</b>
- Int.emprunt Ordi		3.766,42	
- Aggios		1.531,15	
- Int.parts sociales		15,00	
<b>5/ DOTATION AMORTIS.</b>	<b>55.000</b>	<b>40.142,24</b>	<b>55.000</b>
- En cours	40.000	40.142,24	40.000
- Nouveau	15.000	-	15.000
- Autres			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1.747.000</b>	<b>1.846.220,81</b>	<b>1.836.550</b>

**RESULTAT 1999 - BUDGET PREVISIONNEL 2000**

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

	Prév. 1999	Réel 1999	Prév.2000
<b>1/SUBV.D'EXPLOITATION</b>	<b>1.710.000</b>	<b>1.639.350,00</b>	<b>1.625.000</b>
- TD CAUE	1.100.000	1.193.847,00	1.200.000
- Subv.Palmarès		22.000,00	
- ZPPAUP		9.000,00	
- Formation			
- Formation Elus	10.000	10.750,00	
- Atlas des Paysages	150.000	100.000,00	50.000
<i>Diren</i>	65.000		
<i>Région</i>	18.000		
<i>Départ.</i>	70.000		
- Communes	90.000	90.000,00	25.000
- Communautés Communes	360.000	213.000,00	350.000
<i>Val d'Amour</i>	30.000		20.000
<i>Pays des Lacs</i>	150.000		70.000
<i>Htas Vallées Ain</i>	140.000		110.000
<i>PNR Guide</i>	40.000	10.000,00	30.000
<i>PNR Restaurants</i>			30.000
<i>Entre Serre et Chaux</i>			90.000
- Divers		753,00	
<b>2/TRANFERT DE CHARGES</b>	<b>17.000</b>	<b>34.071,18</b>	<b>177.550</b>
- Remboursements CPAM	6.000	18.989,83	
- Remboursements Form.	5.000	1.620,00	
- Indem.Objecteurs	6.000	13.461,35	
- Emplois-Jeunes Etat			133.600
- Empl.Jeunes Rég.ou Autres			43.950
<b>3/AUTRES PRODUITS</b>	<b>20.000</b>	<b>178.734,00</b>	<b>34.000</b>
- Voyages organisés		129.919,00	10.000
- Cot.Communes	15.000	14.550,00	15.000
- Cot.Part.Prof.Ass.	5.000	8.600,00	9.000
- Colloque Univ.d'été		25.665,00	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1.747.000</b>	<b>1.852.155,18</b>	<b>1.836.550</b>

**RESULTAT**

	Prév. 1999	Réel 1999	Prév.2000
<b>Résultat exercice</b>		<b>+ 5.934,37</b>	<b>+0,00</b>
<b>Report à nouveau</b>		<b>+ 539.978,90</b>	

Lons-le-Saunier, le 29 juin 2000



Denis BAILLY-MAITRE, Président du C.A.U.E.